



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

A - Balance générale du budget primitif 2022

Le budget transport de l'exercice 2022 s'élève à **24 866 036.72 € en dépenses** et à **25 513 966.84 € en recettes** les deux sections confondues.

Les mouvements d'ordre sont des opérations en relation entre les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Leurs montants s'élèvent à 1 761 842.00 € et correspondent à l'amortissement de biens et de subventions d'investissement.

Section		Reports + BP + DM 2021	Reports sur 2022	BP 2022			Reports + BP 2022
				Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	
Fonctionnement	Dépenses	17 935 187.00 €	0,00 €	15 615 387.00 €	1 700 100.00 €	17 315 487.00 €	17 315 487.00 €
	Recettes	18 458 597.67 €	0,00 €	17 901 675.12 €	61 742.00 €	17 963 417.12 €	17 963 417.12 €
Investissement	Dépenses	9 634 873.83 €	3 028 449.71 €	4 460 358.01 €	61 742.00 €	4 522 100.01 €	7 550 549.72 €
	Recettes	9 634 873.83 €	2 952 015.52 €	2 898 434.20 €	1 700 100,00 €	4 598 534.20 €	7 550 549.72 €
Totaux	Dépenses	27 570 060.83 €	3 028 449.71 €	20 075 745.01 €	1 761 842.00 €	21 837 587.01 €	24 866 036.72 €
	Recettes	28 093 471.50 €	2 952 015.52 €	20 800 109.32 €	1 761 842.00 €	22 561 951.32 €	25 513 966.84 €

B - Dépenses et recettes de fonctionnement

Par rapport au budget 2021, les dépenses totales de fonctionnement 2022 diminuent de 619 700.00 € (essentiellement - 105 000.00 € sur les études et recherches, -200 000.00 € sur les contributions SPLTISA, - 74 400.00 € sur les intérêts d'emprunts, -172 200.00 € sur les charges exceptionnelles (remboursement d'une partie de l'acompte du maintien du versement mobilité).

Les crédits repris au BP 2022 correspondent à quasi 100 % à ceux détaillés dans le ROB 2022.

1) Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 033 400,00 €	826 818,96 €	919 700,00 €
Chapitre 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	586 300,00 €	536 286,58 €	611 200,00 €
Chapitre 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	25 000,00 €	60 537,25 €	60 000,00 €
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	13 711 087,00 €	13 341 248,05 €	13 310 602,00 €
Chapitre 66 CHARGES FINANCIERES	686 400,00 €	669 042,60 €	612 000,00 €
Chapitre 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	293 000,00 €	298 150,13 €	101 885,00 €
Total DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 335 187,00 €	15 732 083,57 €	15 615 387,00 €
Total DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 600 000,00 €	1 599 997,01 €	1 700 100,00 €
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 935 187,00 €	17 332 080,58 €	17 315 487,00 €

Charges à caractère général (chapitre 011)

Elles regroupent essentiellement les achats stockés et non stockés (principalement fournitures diverses et petits équipements) et les prestations de services extérieurs (redevances, loyers, primes d'assurances, études et recherches ainsi que les rémunérations d'intermédiaires, honoraires, publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions, réceptions et frais postaux et bancaires).

Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Sont prises en compte les évolutions de carrière des agents.

Le montant des charges de personnel repris au BP 2022 est de 611 200.00 €.

Ce poste est en augmentation de 24 900.00 € en prévision du recrutement éventuel d'un agent contractuel en cours d'année dans le cadre du développement du projet « mobilités actives et partagées » et de l'augmentation de la valeur du point indiciaire.

Atténuations de produits (chapitre 014)

Pour un montant de 60 000.00 €, il s'agit du remboursement du versement transport aux entreprises pour le personnel logé et/ou transporté.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles se composent :

- des indemnités du Président et des Vice-présidents : 57 600.00 € identique à 2021 ;
- de la subvention versée à la Région pour les lignes pénétrantes : 120 000,00 € identique à 2021 ;
- des subventions versées à différents organismes pour 65 000.00 €, le Syndicat Mixte Hauts de France-MOBILITES (SMIRT), le Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART), l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux soit une augmentation de 9 000.00 € par rapport à 2021 ;
- de la contribution SPLTISA : 13 000 000,00 € :
 - 10 635 000,00 € sans TVA pour la contribution financière forfaitaire ;
 - 649 000,00 € dont TVA 10% pour la compensation des tarifs sociaux ;
 - 1 716 000,00 € dont TVA 10% pour la gratuité des transports scolaires (financés en grande partie par la Région et la CAMVS) ;

Charges financières (chapitre 66)

Elles sont estimées à 612 000.00 € et concernent les intérêts de la dette et les ICNE (602 000.00 €) ainsi qu'une ligne de trésorerie si nécessaire (10 000 €).

Ce poste est en diminution de 74 400.00 €.

Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles s'élèvent à 101 885.00 €.

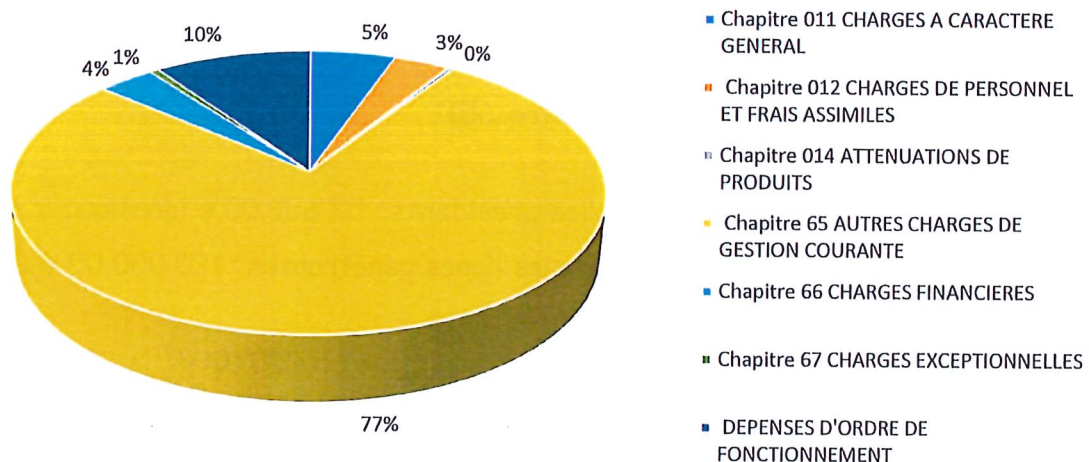
Un crédit de 1 000 € est prévu pour le paiement de pénalités, amendes fiscales et pénales.

De plus, une somme de 100 885.00 € est prévue pour le remboursement d'une partie de l'acompte versé par l'Etat dans le cadre de la garantie de maintien du versement mobilités (VM) à la suite des pertes occasionnées par la COVID 19.

Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements (chapitre 042).

Le montant inscrit au budget primitif est de 1 700 100.00 €.

Ce poste est dépendant des règles particulières de l'instruction M43 qui obligent à amortir tous les actifs contrairement à la M14 des communes et EPCI. Ce poste est en augmentation de 100 100.00 €.

Dépenses de fonctionnement**2) Recettes de fonctionnement**

Chapitres	reports+BP+ DM 2021	réalisé 2021	BP 2022
Chapitre 013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	1 193,68 €	1 000,00 €
Chapitre 70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	78 000,00 €	78 941,89 €	75 000,00 €
Chapitre 73 PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	13 700 000,00 €	13 712 313,69 €	13 700 000,00 €
Chapitre 74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 880 000,00 €	1 898 270,72 €	1 898 500,00 €
Chapitre 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500 000,00 €	694 374,71 €	592 000,00 €
Chapitre 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	281 563,68 €	0,00 €
Chapitre 002 EXCEDENT N-1	2 263 855,67 €	0,00 €	1 635 175,12 €
Total RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	18 421 855,67 €	16 666 658,37 €	17 901 675,12 €
Total RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	36 742,00 €	36 741,66 €	61 742,00 €
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 458 597,67 €	16 703 400,03 €	17 963 417,12 €

Vente de produits, prestations de services (chapitre 70)

Il s'agit du remboursement de la CAMVS des frais de fonctionnement du parking silo (50 %) sur le principe. Le montant attendu pour l'année 2022 est de l'ordre de 75 000.00 €.

Produits issus de la fiscalité (chapitre 73)

Le produit du versement transport est évalué à 13 700 000.00 €, le montant repris est identique à celui de 2021.

Subventions d'exploitation (chapitre 74)

Elles sont constituées essentiellement par les participations pour la prise en charge des transports et de la gratuité des transports des scolaires éligibles (Région et CAMVS) pour un montant de 1 856 000.00 €.

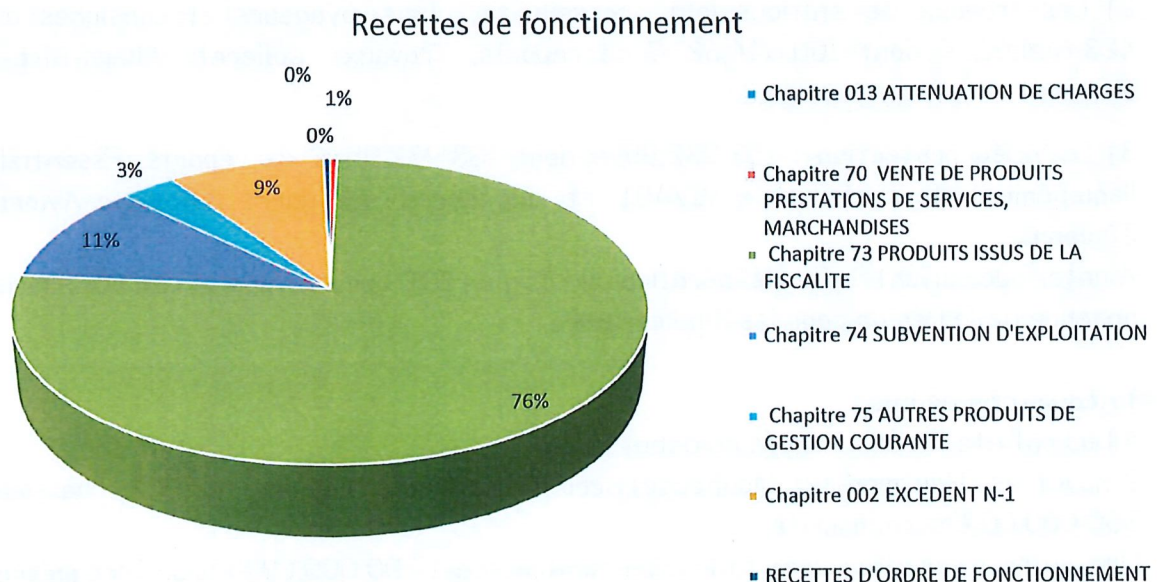
On enregistre par ailleurs une subvention de l'ADEME pour un montant de 42 500.00 € dans le cadre du schéma directeur cyclable et piétonnier.

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit de la redevance SPLTISA pour la mise à disposition de matériel roulant et des bâtiments d'exploitation pour un montant de 500 000.00 € ainsi que la compensation du VM pour un montant de 92 000.00 € soit un total de 592 000.00 €.

Opérations d'ordre - Opération de transfert entre sections (chapitre 042).

Le montant inscrit au budget primitif est de 61 472.00 €. Il s'agit des opérations d'amortissement de subventions (se retrouve en dépense d'investissement).



C – Dépenses et recettes d'investissement

1) Dépenses d'investissement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2021	Réalisé 2021	Reports 2021	BP 2022	BP 2022+ reports
Dépenses d'équipement	7 778 469,01	1 879 558,63	3 028 449,71	2 837 358,00	5 865 807,71
Chapitre 16 EMPRUNTS (CAPITAL)	1 540 000,00	1 534 350,25	0,00	1 623 000,00	1 623 000,00
Chapitre 001 DEFICIT N-1	279 662,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 45 Comptabilité distincte rattachée	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
Total DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 598 131,83	3 413 908,88	3 028 449,71	4 460 358,01	7 488 807,72
Total DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	36 742,00	36 741,66	0,00	61 742,00	61 742,00
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 634 873,83	3 450 650,54	3 028 449,71	4 522 100,01	7 550 549,72

Sont prévus en investissement pour les reports et nouvelles inscriptions :

a) Les grosses opérations

1) Les trois pôles d'échanges multimodaux seront inscrits pour :

- les travaux de Maubeuge pour 957 167,66 € dont 877 167,66 de reports ;
- les crédits de la troisième phase d'Aulnoye-Aymeries d'un montant de 1 000 490,70 € dont 730 490,70 € de reports ;
- l'aménagement d'une voie jardinée facilitant les déplacements doux aux abords de la gare de Jeumont : pour un montant de 330 000,00 € TTC.

2) Les travaux de stations dont accessibilité, abris-voyageurs et consignes à vélo : 423 644,62 € dont 100 644,62 € de reports. Travaux : Colleret, Villers-Sire-Nicole, Jeumont, Hautmont, Louvroil ;

3) La vidéo protection : 153 932,95 € dont 103 932,95 € de reports. Essentiellement l'équipement de stations de VIAVIL et les abords des gares d'Aulnoye-Aymeries et Jeumont.

A noter que suivant notre délibération du 25 juin 2020 une subvention de 50% devrait être obtenue de la Région pour les 3 pôles-gare.

4) Acquisition de bus :

4 bus ont été livrés et payés en début 2022.

2 navettes (Hautmont et Maubeuge) seront également acquises en 2022, une somme de 300 000,00 € sera inscrite.

Une autre inscription sera faite d'un montant de 1 200 000,00 € pour l'acquisition de 4 autres bus qui seront livrés et payés en 2023.

5) Réhabilitation du dépôt :

Pour un montant de 131 390,60 € dont 41 390,60 € de reports (verrières et luminaires) et 90 000,00 € en proposition (bancs de freinage et génie civil afférent et mise en place de massif drainant).

b) Les opérations récurrentes

Hormis ces opérations d'envergure, les autres investissements plus récurrents prévus sont répartis de la manière suivante :

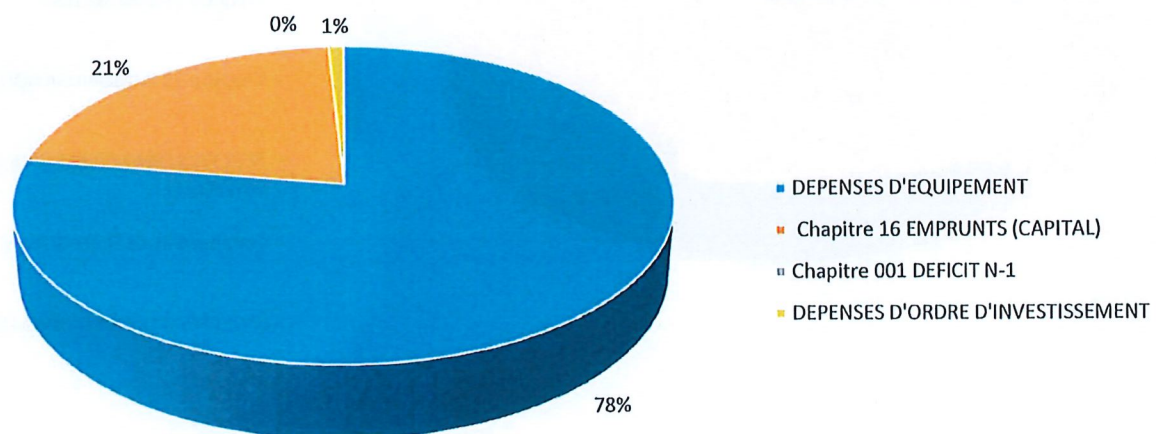
- Immobilisations diverses :

- matériel industriel : 56 079,20 € dont un report de 9 079,20 € pour l'acquisition de 10 kits composteurs et 6 colonnes-pont pour bus ;
- matériels de transport d'exploitation : 123 358,00 € pour moteurs et boîtes de vitesse ;
- matériels informatiques : 20 299,98 € dont 299,98 de reports ;
- autres immobilisations corporelles : 4 000,00 € pour l'acquisition de vélos électriques.

- Le remboursement en capital de la dette est évalué à 1 623 000,00 €.

- Une dépense d'ordre de 61 742,00 € est inscrite pour les opérations d'amortissements de subventions (se retrouve en recettes de fonctionnement).

Dépenses d'investissement



2) Recettes d'investissement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2021	Réalisé 2021	Reports 2021	BP 2022	BP 2022+ reports
Chapitre 13 SUBVENTIONS	1 021 228,00	0,00	1 021 228,00	0,00	1 021 228,00
Chapitre 16 EMPRUNTS	6 760 312,71	2 000 000,00	1 930 787,52	2 710 000,00	4 640 787,52
Chapitre 23 immobilisations en cours	47 333,12	0,00	0,00	57 400,00	57 400,00
RECETTES FINANCIERES (TVA, FCTVA, CREANCES)	206 000,00	206 750,54	0,00	54 600,01	54 600,01
Chapitre 001 EXCEDENT N-1	0,00	0,00	0,00	76 434,19	76 434,19
Total RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 034 873,83	2 206 750,54	2 952 015,52	2 898 434,20	5 850 449,72
Total RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 600 000,00	1 599 997,01	0,00	1 700 100,00	1 700 100,00
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 634 873,83	3 806 747,55	2 952 015,52	4 598 534,20	7 550 549,72

Les amortissements : 1 700 100,00 € en forte augmentation compte tenu de nos investissements passés et de notre instruction M 43. Nous dégageons 77 100,00 € de fonds propres venant de la section de fonctionnement pour financer nos nouveaux investissements.

- Le FCTVA : 54 600,00 €.
- L'emprunt : 4 640 787,52 €.

Compte tenu de la réalisation d'un emprunt de 1 500 000,00 € en début d'année 2022 et de subventions sollicitées, il restera potentiellement 2 657 487,52 € d'emprunt maximum à réaliser dont il faudra déduire les ressources propres des années à venir.

Recettes d'investissement

